



**COMPTE - RENDU
DE LA SEANCE DU 19 juillet 2022 à 19h**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Guy MAGARD, Maire.

Membres présents : Chantal AUGUSTIN - Michel ARNOLD - Bernard FRITZINGER - Pierre GODOT - Alain JACOB - Christiane LOCKS MEYER - Patrick NEISIUS – Jean-Claude RICHARD - Roger SABÉ - Jean-Michel STREIT- Loetitia WINTERSTEIN.

Absent excusé : Olivier Wianni

Délibération n° 35/2022 :

Objet : Avis du conseil municipal sur une demande d'extension d'une unité de méthanisation en cogénération sur le territoire de la commune de Kirschnaumen par la Société TERR'ALLIANCE.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier de consultation au public concernant l'extension de l'unité de méthanisation en cogénération déposé par la Société TERR'ALLIANCE de Evendorff.

Selon l'article R.512-46-11 du code de l'environnement, l'avis du conseil municipal de la commune où l'installation est projetée, ainsi que celui des communes dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d'un kilomètre, ou concernées par le plan d'épandage, est nécessaire.

Après concertation, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à ce dossier.

Pour copie conforme au registre
Waldwisse, le 19 juillet 2022

Le Maire,
Jean-Guy MAGARD

Affiché en mairie le 20 juillet 2022